A : Olivier Véran Le 1^{er} mai 2020

Monsieur le Ministre,

Depuis de début de la crise sanitaire, les personnes dialysées et greffées, immunodéprimées, qui se sont vues prescrire par leurs médecins des masques médicaux, ont été dans l'impossibilité de se les procurer, les pharmacies ayant l'obligation de les réserver aux professionnels de santé.

Des masques « grand public » leurs sont désormais accessibles, comme au reste de la population.

Le niveau de protection de ces masques (environ 70%) n'est cependant pas équivalent à celui des masques médicaux (95% et plus).

Les patients insuffisants rénaux paient d'ores et déjà un lourd tribut à la pandémie, avec en particulier des taux de formes graves et de mortalité très élevés observés en cas de contamination.

Pour eux l'objectif est clair : il s'agit de tout faire pour les protéger du virus. Dans leur situation, porter un masque devient avant tout un moyen d'auto-protection, qui doit être le plus efficace possible. Il s'agit d'un enjeu individuel, mais aussi collectif, de prévention de la saturation des réanimations et de préservation de notre système de santé.

Nous comprenons que les stocks d'État de masques médicaux disponibles s'améliorent et nous constatons que des quantités importantes de masques médicaux sont sur le point d'être commercialisés par la grande distribution.

Dans ce contexte, nous vous demandons de faire en sorte que les patients que nous représentons aient accès sans délai aux stocks d'État de masques médicaux distribués en pharmacies d'officines.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations respectueuses.

Nathalie Mesny, Présidente de Renaloo www.renaloo.com